



PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Récépissé de changement de changement d'exploitant

LE PRÉFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu les actes administratifs antérieurs réglementant le fonctionnement du site exploité par la société DS SMITH Packaging France sur la commune de Saint-Just-en-Chaussée, ZI Sud, rue Auguste Bonamy, notamment l'arrêté préfectoral complémentaire du 5 juillet 2013 ;

Vu la déclaration de changement de dénomination sociale de la société DS SMITH Packaging Nord Est SAS souscrite par courrier du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour l'établissement situé à l'adresse précitée ;

**DONNE RÉCÉPISSÉ**

à la société DS SMITH Packaging Nord Est, dont le siège social se trouve 11 Route Industrielle à Kunheim (68320), de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 3 février 2016

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires  
et par délégation,  
l'adjointe au responsable du Bureau de l'Environnement,

Françoise BATELLIYE

Destinataires :

Monsieur Pierre BRANGE  
Directeur de la société DS SMITH Packaging Nord Est SAS  
ZI Sud  
Rue Auguste Bonamy  
BP 110  
60131 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Clermont

Monsieur le maire de Saint-Just-en-Chaussée

Monsieur l'inspecteur de l'environnement  
s/c de Monsieur le chef de l'unité territoriale de l'Oise de la direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement de la région Nord-Pas de Calais-Picardie